

## TAXE D'APPRENTISSAGE 2018

Faites d'une obligation fiscale,  
un réel investissement pour  
votre territoire.



**Soutenez  
avant le 28 février  
les actions « Éducation »  
de FACE Val de Marne**

Parce que nous sommes labellisés par la fondation nationale FACE, éligible à la collecte de la taxe d'apprentissage<sup>\*1</sup>, vous pouvez affecter votre versement localement à FACE Val de Marne.

<sup>\*1</sup> au titre du « hors-quota » (CAT A + CAT B, soit 26 % du Hors-quota),

FACE Val de Marne est un club d'entrepreneurs engagés pour l'intérêt général.

Nous plaidons pour une économie solidaire et agissons pour l'ancrage territorial.

Ateliers, immersions, stages accompagnements personnalisés, sont autant d'actions concrètes pour relever les défis de notre temps avec pour priorité : la lutte contre les discriminations, les exclusions et la pauvreté.

**contact :**

Nadia NOFÉRI : 01 48 52 15 58

[n.noferi@fondationface.org](mailto:n.noferi@fondationface.org)

[www.face94.org](http://www.face94.org)

# En 2017, concrètement, sur votre territoire qu'a fait FACE Val de Marne de votre taxe d'apprentissage ?

Par ses accompagnements successifs, FACE Val de Marne s'est progressivement enrichie d'un savoir-faire et d'une approche dynamique. Confortée dans sa mission d'intérêt général, FACE Val de Marne occupe une place singulière de « connecteur vers l'entreprise ». Depuis 2014, votre contribution financière a servi à **plus de 580** jeunes, collégiens, lycéens ou étudiants.

## Acquérir les clés de la compréhension du monde professionnel

**39** ateliers  
**269** participant.es



Délivrer une vision claire des enjeux et du fonctionnement d'une entreprise avec la création inédite d'un jeu de société et des mises en situation concrète sur le savoir-être attendu en entreprise.

## Soutenir les vocations professionnelles



Accompagner les 16-21 ans exclus de tout réseau professionnel.

Parrainage professionnel et PEMS (Parcours Emploi Mobilité et Sport) ont fait rimer « alternance » avec « égalité des chances » pour une trentaine de jeunes de l'aide sociale à l'enfance et/ou des quartiers prioritaires.

**2** promotions  
**31** jeunes intégrés  
**87,5%** de sorties positives



## Franchir un cap supplémentaire pour renforcer la relation avec le monde économique

Permettre à chaque jeune de se projeter dans l'avenir avec confiance, donner les meilleures chances d'intégration dans le monde économique, FACE Val de Marne y travaille depuis sa création (2012). Ateliers, accueil en entreprise, accompagnement structuré vers l'alternance, figurent parmi les engagements durables de notre réseau.

L'implication réciproque entre acteurs de l'économie et de l'éducation prendra des formes variées et se déclinera par des actions concrètes :

### Créer un espace de dialogue entre les représentants de l'entreprise et les élèves

- ✓ une programmation d'ateliers pour aider à mieux comprendre l'entreprise



### Mieux préparer au stage en entreprise

- ✓ des ateliers planifiés en amont des périodes de stage pour mieux préparer l'intégration des élèves



### Mettre en place une offre de stages

- ✓ un réseau d'entreprises partenaires et engagées dans l'accueil de jeunes stagiaires



### Accompagner vers l'alternance/l'emploi

- ✓ revisiter l'action parrainage pour l'adapter aux contraintes d'une jeunesse isolée, sans repère...
- ✓ adapter le parrainage à un secteur/une filière pour créer/conforter des vocations professionnelles
- ✓ transmettre une méthodologie, des outils, tester le positionnement de celles et ceux qui candidateront demain



et tant d'autres initiatives à concevoir et à expérimenter pour l'égalité des chances en affectant votre taxe d'apprentissage à FACE Val de Marne.





**Votre contribution financière étant fléchée « Hors-quota » de la taxe d'apprentissage, elle n'impacte nullement la part allouée à l'enseignement**

**La Fondation FACE ne disposant pas de numéro UAI, en cas de difficulté une recherche par le code postal facilitera l'affectation : 93211**

**contact :**  
Nadia NOFÉRI  
tél. : 01 48 52 15 58  
n.noferi@fondationface.org

## Pour affecter votre taxe d'apprentissage à FACE Val de Marne via la Fondation nationale FACE

**1**

Transmettez à votre collecteur votre bordereau de versement **avant le 28 février 2018** en précisant l'attribution

à Fondation FACE  
361 avenue du Président Wilson  
93211 Saint-Denis La Plaine Cedex  
SIRET n° 398 568 063 00059

**2**

**N'oubliez pas d'informer FACE Val de Marne de votre soutien**

en retournant le formulaire, par courrier ou par mail.  
Formulaire téléchargeable sur [www.face94.org](http://www.face94.org)



**FACE VAL DE MARNE**  
43 rue du Moulin Bateau  
94 380 Bonneuil-sur-Marne

## ATTRIBUTION TAXE D'APPRENTISSAGE 2018



### VOTRE ENTREPRISE

Nom de votre entreprise : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Code postal : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_

### PERSONNE RESPONSABLE DE L'ATTRIBUTION

Nom et prénom : \_\_\_\_\_  
Fonction : \_\_\_\_\_  
Téléphone : \_\_\_\_\_  
Courriel : \_\_\_\_\_

Nous avons l'intention d'attribuer la somme de \_\_\_\_\_ € \*  
à la

Fondation Agir Contre l'Exclusion (FACE)  
361, avenue du Président Wilson  
93211 Saint-Denis La Plaine Cedex

SIRET n° 398 568 063 00059

au profit du Club :

**FACE VAL DE MARNE**  
**43 rue du Moulin Bateau 94380 Bonneuil sur Marne**

au titre de la Taxe d'Apprentissage 2018, au profit de ses activités de promotion de la formation technologique et professionnelle initiale et des métiers - pour mémoire, ces activités donnent droit à une attribution dans la limite de 26% du hors quota.

### VOTRE ORGANISME COLLECTEUR

Nom de votre organisme collecteur : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_

Fait le : \_\_\_\_\_

\* Le montant définitif pourra être différent de la valeur indiquée suite au calcul de la taxe.



  
Merci  
de retourner le  
formulaire à :

**FACE**  
**Val de Marne**  
43 rue du Moulin Bateau  
94380 Bonneuil s/ Marne

A retourner à :

Nadia NOFÉRI - tél. : 01 48 52 15 58 - [n.noferi@fondationface.org](mailto:n.noferi@fondationface.org)